« trouve inscrit sur le Bhâgavata, comme l'est celui de Vôpadêva sur les « trois ouvrages précités. » Mais alors voici la question que je vous adresse : Par qui cette énumération des ouvrages [de Vôpadêva] a-t-elle été faite? Ce n'est certainement pas par Çrîdhara Svâmin, car on ne trouve pas dans son commentaire la liste des ouvrages composés par Vôpadêva. Ce n'est sans doute pas non plus par votre père, car l'ouvrage de votre père ressemble à la corne du lièvre, [il n'existe pas davantage.] Quant à la recherche d'une énumération des livres de Vôpadêva qu'auraient faite d'autres auteurs, elle ressemble à la recherche des dents d'un corbeau. C'est ce qu'on a exprimé ainsi : « Combien le corbeau a-t-il de dents? combien de Palas pèse l'œuf d'un coq? « combien un âne a-t-il de poils? ce sont là les objets des recherches d'un « sot. » De plus, quand on dit : « énumération que donne le Bhâgavata, » cela n'est pas exact; car on ne trouve dans aucun des deux ouvrages qui portent le titre de Bhagavata, d'énumération des ouvrages de Vôpadêva; et d'ailleurs cette énumération ne servirait à rien. Et qu'on ne dise pas que cette liste aurait toujours l'avantage de nous apprendre quels sont les ouvrages de Vôpadêva, en les distinguant des autres ouvrages qui ne sont pas de lui. Car si cela était ainsi, le Mugdhabôdha et d'autres livres [du même auteur] ne feraient pas partie des œuvres de Vôpadêva, [puisque la liste alléguée n'en parle pas. ] Qu'on n'aille pas dire non plus que le septième cas [Bhagavate, « dans le Bhagavata ou sur le Bhagavata, »] ayant aussi la valeur du cas de possession, le texte [de l'énumération] veut seulement parler des ouvrages de Vôpadêva relatifs au Bhâgavata, lesquels sont des commentaires au nombre de trois; et que, cela posé, si le Bhâgavata n'est pas dans le cas de faire partie de l'énumération, parce qu'il n'est pas son commentaire à lui-même, il n'en aurait pas moins fallu dire quatre [et non trois, s'il était réellement de Vôpadêva]; car la faute [de logique] dans laquelle vous tomberiez, est la même que si on disait qu'il pousse des cheveux dans le ciel. Quant au motif pour lequel le nom de Vyâsa se trouve écrit dans le Bhâgavata, il a été suffisamment expliqué.

On dit encore : « Dans les Digestes, on définit ce que c'est que le Çrâddha, « le jeûne, le plaisir et le devoir ; mais la définition de tout cela ne se trouve « pas dans le Bhâgavata : c'est là le motif pour lequel les Digestes ne s'auto- « risent pas de l'assentiment du Bhâgavata. » A ce sujet nous ferons la question suivante : Ne définit-on dans les Digestes que les quatre objets précités, ou bien y définit-on aussi d'autres choses? La première supposition n'est pas soutenable ; il est impossible de l'accorder, puisqu'on rencontre encore